

LES GANTS

En cas de chute, ce sont souvent vos mains qui absorbent le choc en premier. Le port de gants est donc indispensable. Assurez-vous que vos gants sont renforcés aux articulations et aux paumes et qu'ils couvrent entièrement vos mains et vos poignets. Ils

devraient également être imperméables et protéger vos doigts, tout en étant assez souples pour ne pas entraver la manipulation des commandes.

Un cuir d'une épaisseur minimale de 0,9 mm offre une résistance à l'abrasion de 2,5 secondes lors d'une chute !

LES CHAUSSURES

Pour protéger vos pieds et vos chevilles, portez de préférence des chaussures montantes; privilégiez donc des bottes conçues spécialement pour la moto. Elles devraient être hydrofuges pour assurer un confort optimal. De plus, il est important qu'elles soient antidérapantes.

Lors d'une chute, dans 80% des cas, les accidentés sont blessés aux pieds et aux chevilles.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département des transports



À MOTO, ON N'A PAS TOUS LE BON ÉQUIPEMENT.



Un bon équipement vestimentaire
peut vous sauver la vie.



L'ÉQUIPEMENT DU MOTOCYCLISTE

En cas de chute ou d'une collision, le motocycliste est particulièrement vulnérable, le choix de la tenue vestimentaire ne doit donc jamais privilégier l'apparence ou l'esthétique au détriment de la sécurité.

LE CASQUE

Le port d'un casque homologué suivant le règlement ECE Nr.22 est obligatoire. La jugulaire doit être fermée et ajustée. Portez un casque intégral de bonne qualité. Veillez à la propreté de la visière ; remplacez-la régulièrement. Pour améliorer votre visibilité, choisissez un casque de couleur claire comportant des éléments réfléchissants.



Si votre casque a subi un choc, il peut être endommagé et risque de ne plus assurer une protection adéquate lors d'une prochaine chute.

LA TENUE VESTIMENTAIRE

Quelle que soit la saison, il est indispensable de porter une tenue qui vous protège efficacement contre les intempéries (froid, pluie, vent, ...). En effet, le froid engourdit les membres et amoindrit la réaction.

LE BLOUSON

Portez toujours un blouson en cuir ou en matière anti abrasive comme le Kevlar ou le Cordura. Evitez les autres matières synthétiques (polyester, nylon, etc.), car elles brûlent la peau en cas de chute. Afin d'assurer une sécurité optimale, votre blouson devrait être équipé de protections au dos, aux coudes et aux épaules.

Depuis quelques années, certains fabricants offrent des vestes avec des coussins gonflables qui sont conçus pour absorber les chocs lors d'une chute.

LE PANTALON

Votre pantalon doit couvrir entièrement vos jambes et être fait d'une matière anti abrasive : cuir, Kevlar ou Cordura. Pour plus de sécurité, il devrait être équipé de protecteurs.

SANS ÉQUIPEMENT...



ÉQUIPEMENT VESTIMENTAIRE APPROPRIÉ = PROTECTION + VISIBILITÉ + SÉCURITÉ